



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/901  
15 mai 1998

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Point 36 de l'ordre du jour

### QUESTION DE PALESTINE

Lettre datée du 11 mai 1998, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et  
d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne sur le processus de paix au Moyen-Orient publiée le 7 mai 1998.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale.

Le Représentant permanent du Royaume-Uni  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) John WESTON

[Original : français et anglais]

Déclaration de la présidence de l'Union européenne sur le  
processus de paix au Moyen-Orient, publiée le 7 mai 1998

L'Union européenne se félicite des efforts déployés par les États-Unis d'Amérique lors des pourparlers de Londres et appuie les propositions qu'ils ont présentées. Elle se félicite également que le Président Yasser Arafat ait accepté ces propositions. Elle regrette qu'il n'ait pas été possible, lors de ces pourparlers, de parvenir à un accord définitif sur les propositions qui ont été faites et elle encourage le Gouvernement israélien à leur réserver une suite favorable afin de rendre au processus de paix sa dynamique et de faciliter la reprise des négociations sur le statut définitif.

L'Union européenne a proposé son aide aux parties pour faciliter les discussions de Londres et continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à faire avancer le processus, en appuyant les efforts déployés par les États-Unis.

-----